

L'URBANISATION: UN IMPÉRATIF POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AFRIQUE

Un nouvelle conception de
l'urbanisation en appui à l'Agenda 2063



L'urbanisation : un catalyseur de la transformation structurelle

La transformation structurelle de l'Afrique constitue la première des priorités politiques en vue du développement inclusif et durable du continent. Comme le démontre clairement l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il y a désormais un consensus parmi les dirigeants africains et les parties prenantes sur le fait que la transformation structurelle est une condition nécessaire pour que les taux de croissance impressionnants que la région a enregistré récemment se traduisent par un développement inclusif et durable. En effet, en gravissant les échelons d'un même secteur et dans tous les autres secteurs, les pays africains peuvent accroître les revenus réels, créer des emplois décents et se ménager une marge de manœuvre budgétaire pour effectuer les investissements pour le développement social. Historiquement, l'urbanisation est étroitement associée à la transformation structurelle. Partout dans le monde, les faits indiquent que l'articulation du développement économique et de l'urbanisation crée des interactions et des retombées positives qui améliorent la productivité et le bien-être. En particulier, les effets d'agglomération et les gains de productivité qui y sont associés du fait d'une urbanisation bien planifiée sont essentiels pour réaliser la transformation structurelle. Ayant des niveaux d'urbanisation relativement plus bas, les pays africains ont un avantage unique par rapport aux autres : ils peuvent tirer les enseignements des erreurs passées, optimiser l'avantage urbain et corriger les défaillances de manière proactive. À l'inverse, le fait d'ignorer les incidences sur l'espace des tendances démographiques et économiques augmente le risque de déséquilibres, d'exclusion et de déstabilisation.

L'urbanisation et la Commission économique pour l'Afrique

La CEA produit des savoirs pertinents à des fins politiques et fournit des éclairages analytiques rigoureux sur l'urbanisation afin d'aider les États membres à tirer parti de l'urbanisation en vue d'une transformation structurelle accélérée. Guidés par l'Agenda 2063, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les travaux de la CEA sur l'urbanisation répondent aux principales priorités nationales, régionales et mondiales. Au premier rang de ces dernières se trouvent l'objectif 11 de l'Agenda 2030 qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables ». Pour appuyer la prise de décisions sur la base de données factuelles, la Section mène des recherches pour élaborer des produits du savoir sur l'urbanisation, en tenant compte des priorités des États membres en vue de la transformation et d'une croissance inclusive. De plus, la Section collabore avec les États membres pour renforcer les capacités d'intégrer systématiquement l'urbanisation à la planification et aux stratégies de développement national, afin de permettre une approche intégrée et intersectorielle d'optimisation des dimensions spatiales de la croissance et de la transformation. Un autre domaine prioritaire est la facilitation de la collaboration entre institutions panafricaines de manière à ce que les décideurs africains accordent d'avantage d'attention et prennent davantage de mesures en matière d'urbanisation.

Liens entre l'urbanisation et le programme de transformation structurelle en Afrique

| Programme de transformation | Facteur urbain |
|---------------------------------------|---|
| Planification du développement | Pour libérer le potentiel de l'urbanisation, il faut l'intégrer dans les processus de planification du développement national comme une tendance dominante et inévitable. |
| Croissance économique | Une croissance sur le long terme nécessite un cadre efficace de centres urbains qui produisent des biens industriels et des services à haute valeur ajoutée, ainsi que des réseaux de transport pour connecter les économies nationales aux marchés régionaux et mondiaux. |
| Industrialisation | L'agglomération urbaine facilite l'utilisation efficace des ressources dans la production industrielle en permettant des interactions dans une même industrie et entre industries, là où les grappes urbaines ont délibérément été encouragées pour favoriser les économies d'échelle. |
| Développement social | Les indicateurs de développement humain sont systématiquement plus élevés dans les villes que dans les campagnes, les villes étant plus efficaces dans la fourniture de services et de logement, entre autres. |
| Intégration régionale | Les modalités de l'urbanisation à l'échelle régionale, dont l'émergence de villes-régions, de couloirs urbains et de mégarégions, font émerger de nouvelles configurations physiques et économiques qui constituent l'épine dorsale de l'intégration régionale. |
| Agriculture et développement rural | Des centres urbains bien reliés aux zones rurales sont des moteurs nécessaires de la hausse de la productivité, des revenus et des niveaux de vie ruraux, notamment par l'agro-industrie et la création de valeur ajoutée. |
| Évolution technologique et innovation | Les centres urbains sont des plates-formes d'innovation et de changement car ils sont axés sur les initiatives, forces créatives et capacités humaines qui s'y rapportent. |
| Économie verte | Les besoins considérables d'infrastructures urbaines et les investissements en cours offrent l'occasion d'adopter des technologies plus propres, de favoriser la densité, d'investir dans la connectivité et d'éviter des investissements qui permettraient difficilement de faire marche arrière par la suite. |

Messages clefs concernant l'urbanisation en Afrique

- 1. L'urbanisation est une tendance globale inévitable:** L'urbanisation est une tendance dominante en Afrique, le continent affichant le taux de croissance urbaine le plus élevé au monde, à 4,5 %. Dans 15 ans (2035), la population de l'Afrique sera majoritairement urbaine et la population urbaine aura doublé. L'urbanisation, de même que l'augmentation du nombre de jeunes Africains et le possible dividende démographique, représentent des déterminants décisifs du développement économique, social et politique de l'Afrique pour les années qui viennent.
- 2. Un changement de paradigme est en train de s'opérer vers la reconnaissance de l'urbanisation comme un atout:** L'urbanisation en Afrique a été considérée, dans le passé, comme trop rapide et ingérable, et devant donc être freinée. Conscients du fait qu'il faut se concentrer davantage sur les possibilités qu'offre l'urbanisation en termes de prospérité et de bien-être accrus aux niveaux national et local, en dépassant le discours dominant s'attachant à ses externalités négatives, nombreux sont les décideurs qui, à l'échelle mondiale, régionale et nationale, admettent désormais que l'urbanisation est non seulement inévitable, mais constitue aussi une force considérable de transformation, ce dont l'Agenda 2063 rend clairement compte.
- 3. L'industrialisation et la transformation économique ne se feront pas sans urbanisation:** L'urbanisation rapide offre une occasion sans précédent d'accélérer la transformation et de renforcer les capacités de répondre aux problèmes de développement de l'Afrique. Partout dans le monde, les faits suggèrent que l'articulation entre le développement économique et le développement urbain crée des interactions ou des effets d'entraînement positifs qui améliorent la production économique et le bien-être. L'expérience a montré que prospérité et densité vont de pair, car pour obtenir une productivité élevée, il faut des économies d'agglomération, des marchés plus vastes et une meilleure connectivité. Aucun des pays émergents d'Asie n'a pu atteindre une forte croissance et s'industrialiser sans bâtir des villes efficaces et compétitives, qui sont devenues des centres nodaux d'innovation, d'information, d'échange de savoirs et de production économique – étroitement reliés aux chaînes de valeur mondiales.
- 4. Les centres d'activité économique en Afrique se déplacent vers les zones urbaines:** En Afrique, les zones urbaines contribuent déjà pour plus de 55 % au produit intérieur brut (PIB) de la région et les indicateurs sociaux y sont aussi systématiquement plus élevés. Dans certains pays africains, le passage de l'emploi rural à l'emploi urbain représente entre 20 et 50 % de l'augmentation de la productivité. Parmi les exemples illustrant ces corrélations figurent le Caire (Égypte), Lagos (Nigéria) et la région du

Gauteng (Afrique du Sud), qui sont les centres économiques de leur pays. La province du Gauteng, la plus petite d'Afrique du Sud, représente plus du tiers du PIB du pays et en 2010, et Lagos représente à elle seule 35,6 % du PIB nigérian et 62,3 du PIB nigérian hors pétrole.

- 5. L'urbanisation doit être systématiquement intégrée à la planification du développement:** Si l'urbanisation de l'Afrique est un atout majeur pour le développement, il ne peut être exploité qu'à condition que les villes bénéficient d'une planification adéquate et des services suffisants. Les retombées des économies d'agglomération dépendront de la capacité des pouvoirs publics locaux et nationaux d'adopter et mettre en œuvre les politiques qui conviennent, d'établir les institutions et le cadre réglementaire adaptés, ainsi que les infrastructures et services nécessaires. Libérer le potentiel de l'urbanisation nécessite de l'intégrer dans les processus de planification du développement, aux niveaux national et sous-national.

Une nouvelle conception de l'urbanisation en vue de la réalisation de l'Agenda 2063

Le CEA prend une part active à l'élaboration d'un nouveau discours concernant l'urbanisation en Afrique, qui soit conforme à l'Agenda 2063. Ce faisant, elle met l'accent sur l'importance d'harmoniser les processus d'urbanisation et de transformation structurelle. C'est seulement à cette condition que l'Afrique pourra déployer un nouveau discours sur ses villes et autres établissements humains. En s'appuyant sur les expériences d'autres régions en développement et sur la pratique actuelle de certains pays africains qui ont déjà accordé une attention prioritaire à l'urbanisation comme facteur de croissance, la CEA fournira le socle d'une vision de l'urbanisation porteuse de transformation. En explicitant les liens entre la transformation structurelle et l'urbanisation en Afrique, la CEA facilitera l'intégration systématique de l'urbanisation dans la planification du développement national. Aussi la CEA est-elle en contact avec les Etats membres pour que l'urbanisation soit envisagée d'une manière plus intégrée, de façon à optimiser ses effets transversaux en matière de croissance équilibrée et inclusive. L'amélioration des données est un axe central de la concrétisation d'un nouveau discours sur l'urbanisation en Afrique, afin de pouvoir suivre les tendances, les progrès et les priorités qui se font jour. Dès lors, la CEA aidera les États membres à exécuter, suivre et évaluer l'Agenda 2030, en particulier l'objectif 11.

Données clés sur l'urbanisation en Afrique

4,5%

de croissance urbaine en Afrique, soit le taux le plus élevé au monde

1,5%

de taux d'urbanisation en Afrique, soit le deuxième plus important au monde après celui de l'Asie

40%

de la population africaine est urbaine, contre 8 % il y a un siècle

50%

de la population africaine sera urbaine d'ici à 2035

867 million

de personnes s'ajouteront à la population urbaine africaine au cours des 35 prochaines années

1,33 billion

milliard de personnes vivront dans les zones urbaines en Afrique d'ici à 2050

90%

de l'augmentation de la population urbaine mondiale d'ici à 2050 devrait se produire dans les zones urbaines d'Afrique et d'Asie

63%

de la population urbaine d'Afrique réside dans des villes de moins d'un million d'habitants

18

pays africains sont déjà urbains à plus de 50 %

55%

du PIB africain est produit par les villes*

Source: Organisation des Nations Unies (2014).
* (AfDB, 2012)



Pour plus d'informations au sujet de la Section de l'urbanisation, veuillez contacter :

Takiwaa Manuh

Directeur de la Division des politiques de développement social (SDPD)
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél : +251 (0) 11 544-3823
TManuh@uneca.org

Edlam Yemeru

Chef de la Section de l'urbanisation (SDPD)
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél: +251 (0) 11 544-3975
EYemeru@uneca.org